

POUR EN SAVOIR +

Les informateurs jeunesse du Réseau Information Jeunesse répondent à vos questions. Pour trouver la structure la plus proche de chez vous : www.cij77.asso.fr rubrique **réseau**.

www.internetsanscrainte.fr : infos, conseils et jeux pour maîtriser sa vie numérique.

www.netecoute.fr et Ligne Net Ecoute : 0800 200 000 disponible de 9h à 19h en semaine (gratuite, anonyme et confidentielle). Des réponses et des conseils pour s'amuser et communiquer en sécurité (Cyber-harcèlement, téléphone portable, Facebook et autres réseaux sociaux, droit à l'image, informations personnelles...).

www.fais-gaffe.fr : de nombreux conseils pour surfer sans danger.

www.e-enfance.org : association permettant aux enfants et aux ados de se servir des nouvelles technologies de communication (Internet, téléphone mobile, jeux en réseau) en toute sécurité.

www.actioninnocence.org : association de prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et les adolescents sur Internet.

www.netpublic.fr : annuaire des lieux d'accompagnement du public aux usages de l'Internet.

www.internet-signalement.gouv.fr : pour signaler des contenus illicites.

Centre Information Jeunesse et Europe Direct de Seine et Marne

6 bis quai de la Courtille
77000 MELUN

Information Jeunesse : 01 64 39 60 70
Europe Direct : 01 64 39 39 78
Site Internet : www.cij77.asso.fr
Facebook : Cij De Seine Marne
Twitter : CentreInfo77



Cette plaquette a été réalisée par :
CIJ 77, BIJ Bailly-Romainvilliers, PIJ Brie Boisée, BIJ Melun,
PIJ Dammartin en Goële, BIJ Meaux, PIJ Moissy-Cramayel,
PIJ Fontainebleau, PIJ Nangis.

Avec le soutien de la Direction Départementale de la
Cohésion Sociale 77
Mai 2016

LA STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE PROCHE DE CHEZ TOI.....

LES MOIS THÉMATIQUES DU RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE DE SEINE-ET-MARNE

GERER SON IMAGE SUR INTERNET



www.cij77.asso.fr

Parce qu'Internet est un espace public où les données publiées non protégées sont accessibles à tous, voici des conseils pour gérer au mieux votre image sur Internet !

IDENTITÉ NUMÉRIQUE ET E-RÉPUTATION

Chaque Internaute (utilisateur d'Internet) se constitue une **identité numérique** à travers les informations, les contributions, les traces, qu'il laisse sur Internet. L'identité numérique ne correspond pas forcément à l'identité réelle.

L'e-réputation est l'image que les Internautes se font d'une personne.

Conseils pour préserver son image et sa réputation sur le net

- Vérifiez régulièrement votre visibilité sur internet en rentrant vos nom et prénom sur un moteur de recherche et voyez les résultats. Si votre nom est associé à des contenus non voulus, essayez de les enlever, ou contactez le modérateur du site pour qu'il les élimine.

- Utilisez le plus possible des pseudonymes : n'utilisez pas votre vraie identité sur les forums ou sur les blogs par exemple.

- Ne donnez pas d'infos personnelles (nom, téléphone, adresse, date de naissance, établissement scolaire...) et faites attention aux photos que vous mettez en ligne.

- Modifiez régulièrement vos mots de passe et ne les choisissez pas trop simples.

Les 10 précautions élémentaires pour protéger sa vie privée en ligne :

www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web

Publicité et cookies

- Les infos que vous publiez sont susceptibles de servir à vous « ficher » pour cibler de la publicité par exemple. Pensez-y; vos données personnelles ont une valeur marchande et peuvent être exploitées.

C'est le cas avec **les cookies** : ce sont des fichiers d'information enregistrés sur l'ordinateur d'un internaute à la demande du site Internet visité.

Le site de la CNIL explique le fonctionnement des cookies de manière très claire grâce à une démonstration « en ligne » : www.cnil.fr/vos-libertes/vos-traces/

Harcèlement virtuel

- Le « **harcèlement virtuel** » ou « **cyber-harcèlement** » c'est lorsqu'une personne est victime d'humiliations, de moqueries, d'injures ou de menaces physiques sur un site internet (le plus souvent sur les réseaux sociaux et les blogs).

Si vous êtes victime de harcèlement sur Internet, sauvegardez toutes les preuves du harcèlement. Signalez l'activité du « harceleur » auprès des administrateurs du site pour bloquer toute nouvelle communication. Demandez la suppression du contenu mis en cause.

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) peut vous aider à obtenir la suppression des propos et des photos, qui vous portent préjudice, si vous n'y arrivez pas seul.

Si les mesures prises ne suffisent pas et si le harcèlement est vraiment très grave, il faudra alors porter plainte auprès du procureur de la République.

Plus d'infos :

Tout une série de ressources diverses: guides pédagogiques à télécharger, outils de sensibilisation et aussi des vidéos de paroles d'experts

www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils

LES BONNES PRATIQUES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Un réseau social, c'est quoi ?

Leur but est de faciliter l'échange de contacts et de pouvoir agrandir ses cercles de relations (amical, professionnel...). Les plus connus : Facebook, Google+, Twitter, Skyblog, MySpace, LinkedIn, Viadeo...

Bonnes pratiques sur les réseaux sociaux et les blogs

- Évitez la publication de textes ou d'images dévalorisantes de vous et des autres. Elles pourraient être utilisées plus tard, par exemple par vos futurs employeurs. Internet a une mémoire.

- Posez-vous les bonnes questions : qu'est-ce que vous voulez montrer et à qui ? Pour cela, vous pouvez utiliser la gestion du profil et des paramètres sur les réseaux sociaux. Il existe différents niveaux de confidentialité d'un compte : visible par tout le monde, les amis seulement, par l'utilisateur uniquement...

- Multipliez l'usage des sites selon vos besoins : un Facebook (avec un pseudo) pour vos amis ; un profil Viadeo/ LinkedIn sérieux pour le travail ; un autre site pour les photos...

- N'acceptez pas d'inconnu en ami sur votre réseau social : si vous publiez une info ou une photo, tout votre réseau pourra y avoir accès et le diffuser. Plus vous acceptez des personnes que vous ne connaissez pas bien et plus vous perdez le contrôle sur ce que vous publiez.

EMPLOI / STAGE SUR INTERNET : DE CHAQUE CÔTÉ DE LA TOILE

Du côté de l'employeur

- Les employeurs sont de plus en plus nombreux à rechercher sur les moteurs de recherche des informations sur les candidats ou à vérifier certains points du CV ou de l'entretien d'embauche.

- Les grandes entreprises ont créé leurs propres sites Internet de recrutement pour recueillir les candidatures.

Du côté du candidat

- Pour la recherche d'emploi, pensez à créer une adresse email non fantaisiste (pas beaugosse77@cij77.fr par exemple).

- Les réseaux sociaux peuvent permettre de développer un réseau de contacts professionnels. Mais il faut être actif et y passer du temps.

Pour des conseils pour la recherche d'emploi sur Internet : www.netemploi.fr et www.cidj.com/dossier/trouver-un-emploi-avec-les-reseaux-sociaux